



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée de l'air

Question écrite n° 102212

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur l'écrasement d'un mirage 2000 dans la Haute-Saône. Il souhaiterait connaître les circonstances de cet évènement.

Texte de la réponse

Le 1er mars 2011, deux Mirage 2000 de l'escadron de chasse 2/4 Lafayette de la base aérienne 116 de Luxeuil-les-Bains ont décollé, vers 20 h 20, pour effectuer un exercice de vol à très basse altitude. Lors de cette mission, les appareils évoluaient de front, éloignés d'une distance de 4 à 5 kilomètres. Vers 21 h 20, l'équipage de l'un de ces aéronefs a perdu le contact avec les occupants du deuxième Mirage, qui a cessé d'émettre tout signal radar. Les recherches immédiatement entreprises ont permis de retrouver l'appareil disparu à proximité du village de Saint-Oradoux-près-Crocq, dans le département de la Creuse. Une enquête du bureau « enquêtes accidents défense-air » a aussitôt été diligentée pour déterminer les circonstances précises de cet accident, au cours duquel le pilote et son navigateur sont décédés. Les conclusions de cette enquête ne sont pas connues à ce jour.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102212

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2011, page 2415

Réponse publiée le : 26 avril 2011, page 4263